abrdn SICAV I - Europe ex UK Sustainable Equity Fund

Ceci est une communication marketing. Veuillez consulter le Prospectus de l'OPCVM/Document d'information et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC), le cas échéant, avant toute prise de décision finale en matière d'investissement.

A Acc EUR

29 février 2024

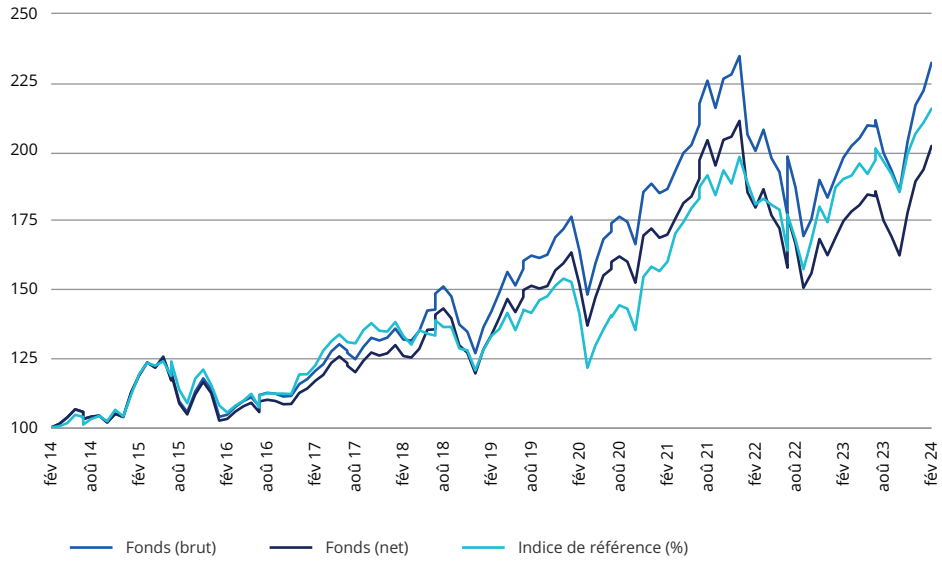
Objectif

Le Fonds vise à combiner revenu et croissance en investissant dans des entreprises cotées sur les bourses européennes (à l'exception du Royaume-Uni) qui suivent l'approche « European ex UK Sustainable Equity Investment Approach » d'abrdn (l'\« Approche d'investissement\ »).
Le Fonds vise à générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le FTSE World Europe ex UK Index (EUR), avant frais.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit au moins 90 % de ses actifs dans des actions et des titres de participation d'entreprises cotées en bourse, constituées ou domiciliées dans les pays d'Europe (hors Royaume-Uni), ou dont une part significative des activités s'effectuent dans ces pays et/ou sont exposées à ceux-ci.
- Toutes les positions en actions et titres de participation suivront l'approche d'investissement.
- Cette approche utilise le processus d'investissement en actions d'abrdn, qui permet aux gérants de portefeuilles d'identifier de façon qualitative et de concentrer l'investissement dans les leaders et améliorateurs durables. Pour compléter cette recherche, le score interne ASI ESG d'abrdn est utilisé pour identifier quantitativement et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises issu du Pacte mondial des Nations unies, à tout ce qui touche à la fabrication du tabac, à la gestion des investissements de la Norges Bank (NBIM), aux entreprises publiques, aux armes, au tabac, aux jeux de hasard, au charbon thermique, au pétrole et au gaz et à la production d'électricité. Des détails supplémentaires sur cette approche sont disponibles dans l'approche d'investissement, qui est publiée sur www.abrdn.com sous \« Fund Centre\ ».
- L'approche réduit l'univers d'investissement de l'indice de référence de 20 % au minimum.
- Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

Performance



Performance annualisée et cumulée

	1 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans (par an)	5 ans (par an)	10 ans (par an)
Fonds (brut) (%)	4,54	16,35	7,05	17,34	7,59	10,33	n/a
Fonds (net) (%)	4,42	15,46	6,77	15,55	5,94	8,64	7,29
Indice de référence (%)	2,41	9,73	4,36	13,39	10,43	10,11	7,99

Rendements annuels discrets - jusqu'à 29/2

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds (brut) (%)	17,34	-1,19	7,43	13,60	15,57	7,69	9,44	15,18	n/a	n/a
Fonds (net) (%)	15,55	-2,70	5,78	11,88	13,80	6,04	7,72	13,37	-13,34	19,00
Indice de référence (%)	13,39	5,12	12,97	13,36	6,05	0,01	8,72	16,20	-11,71	19,42

Données de performance : Action Class A Acc EUR
Historique de l'indice de référence: Indice de référence – Indice FTSE World Europe ex UK (EUR)
Source : Lipper. Base : Rendement absolu, de VL à VL, avant imputation des frais annuels et revenus bruts réinvestis, (EUR).
Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Cela peut avoir une incidence sur le montant que vous pourrez récupérer.« Fonds (Net) » se réfère à la performance réelle du prix unitaire de la classe d'actions indiquée ; « Fonds (Brut) » ajoute les frais tels que les frais de gestion annuels à la performance actuelle sur la même base que l'objectif de performance / le comparateur de performance / l'indice de référence du portefeuille. Toutes les données sur le rendement incluent les frais de gestion des placements, les frais d'exploitation et les dépenses, et supposent le réinvestissement de toutes les distributions. Les rendements indiqués n'incluent pas les frais de vente initiaux qui, s'ils étaient inclus, diminueraient la performance.
La performance passée n'est pas une indication des rendements futurs.

Faits marquants

Gérant(s)	Ben Ritchie & Kurt Cruickshank & Roseanna Ivory
Date de lancement du gérant de fonds	01 septembre 2015
Date de lancement du fonds	28 mars 2006
Date de lancement de la catégorie d'actions	27 avril 1992
Société de gestion	abrdn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	EUR 191,6m
Nombre de titres	27
Indice de référence	Indice FTSE World Europe ex UK (EUR)
Droits d'entrée (maximum)[1]	5,00%
Commission de gestion annuelle	1,50%
Montant des frais courants[2]	1,66%
Investissement initial minimal	USD 1 000 ou l'équivalent en devise
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	EUR
Devise de la classe d'actions	EUR
Sedol	B0L1216
ISIN	LU0231484808
Bloomberg	AGEURA2 LX
Citicode	OK11
Reuters	LP65028100
Valoren	2320520
WKN	A0HMS8
Domiciliation	Luxembourg

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendements généralement plus faibles

Risque plus élevé
Rendements généralement plus élevés

1 2 3 4 5 **6** 7

Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds au cours des cinq dernières années. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé du PRIIP pour plus d'informations.

Principaux risques

(a) La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
(b) Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.

Service aux investisseurs
+ 44 (0)1224 425255 (R.-U.)
+ 352 4640 1 0820 (International)
Service de négociation par fax + 352 2452 9056

www.abrdn.com

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement.
- Par le biais l'application de l'approche d'investissement, le Fonds a un minimum attendu de 20 % en investissements durables. Il vise également une notation ESG égale ou supérieure à celle de l'indice de référence, ainsi qu'une intensité carbone significativement plus basse comparé à l'indice de référence.
- Les leaders durables sont considérés comme étant les entreprises ayant les meilleurs critères ESG ou des produits et services qui répondent aux défis environnementaux et sociétaux à l'échelle mondiale, tandis que les améliorateurs sont typiquement des sociétés avec une direction, des pratiques de gestion et de divulgation ESG de qualité moyenne, et qui présentent un potentiel d'amélioration.
- L'implication auprès des équipes de gestion des entreprises est utilisée pour évaluer les structures d'actionnariat, la gouvernance et la qualité de la gestion de ces entreprises, pour une construction éclairée du portefeuille.
- L'indice de référence est utilisé en tant que point de référence pour la construction de portefeuille et en tant que base de définition des contraintes de risque, mais il n'inclut aucun critère de durabilité.
- Pour atteindre son objectif, le Fonds prendra des positions avec des pondérations différentes de celles de l'indice ou peut investir dans des titres qui ne figurent pas dans l'indice. Les investissements du fonds et leur pondération peuvent être très différents de ceux qui composent l'indice.
- En raison de la nature active et durable du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence.

Top Ten Holdings

ASML Holding NV	9,6
Novo Nordisk A/S	8,9
Schneider Electric SE	5,8
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	5,6
Adyen NV	4,9
Hannover Rueck SE	4,6
LOreal SA	4,4
Deutsche Boerse AG	4,4
Wolters Kluwer NV	3,7
Nemetschek SE	3,7
Assets in top ten holdings	**55,6**

Secteur (%)

Institutions financières	22,0
Santé	17,9
Industriels	16,7
Technologies de l'information	15,9
Biens de consommation courante	9,7
Consommation discrétionnaire	5,6
Matériaux	4,7
Services de communication	4,0
Autres	2,3
Liquidités	1,3

Pays (%)

Pays-Bas	20,5
France	19,7
Allemagne	14,5
Suisse	14,5
Danemark	11,0
États-Unis d'Amérique	5,7
Suède	3,3
Italie	2,9
Autres	6,5
Liquidités	1,3

Source : abrdn 29/02/2024

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

(c) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

(d) Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.

(e) Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Stats sur les risques

Alpha^	**-3,10**
Volatilité de l'indice de référence (SD)^	**14,58**
Bêta^	**1,07**
Volatilité du fonds (SD)^	**17,36**
Ratio d'information^	**-0,39**
R^{2}^	**0,80**
Ratio de Sharpe^	**0,22**
Erreur de suivi^	**7,76**

Source : abrdn. ^ Rendements annualisés sur trois ans.

Utilisation d'instruments dérivés

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour gérer les risques de change. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement devrait être très limitée et se fera principalement en réponse à des entrées importantes dans le Fonds, de sorte que les liquidités puissent être investies tout en conservant l'investissement du Fonds en actions et titres assimilés.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière.
Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

[1]Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.
[2]Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 1.50% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux.D'autres coûts s'appliquent. Le chiffre des autres charges d'exploitation (ACE) correspond au total des dépenses payées par chaque catégorie d'actions, par rapport à sa valeur liquidative moyenne. Cela comprend les frais de gestion annuels, les autres frais d'exploitation et tout élément synthétique pour incorporer les frais courants de tout placement admissible sous-jacent. Les ACE peuvent fluctuer à mesure que les coûts sous-jacents changent. Lorsque les coûts sous-jacents ont changé, les ACE divulguées dans les documents d'offre du Fonds seront mises à jour pour refléter les changements actuels.

Le Fonds est un UCITS domicilié au Luxembourg, constitué en Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (une " SICAV ").
Le Fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions tandis que des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays.
Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC) pertinent le cas échéant, ainsi que le dernier rapport annuel audité (et le rapport semestriel non audité suivant, si publié) et dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, sur www.abrdn.com, ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Les investisseurs potentiels doivent lire attentivement le prospectus avant d'investir.
En Suisse, ces documents ainsi que les statuts du fonds peuvent être obtenus auprès du représentant et agent payeur du fonds, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH 8002 Zürich, Suisse (Tél. 058 212 63 77).
En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'agent payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milan.
En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur : BNP Paribas Securities Services, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France.
En Espagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de Allfunds Bank S.A., c / Estafeta nº6 (La Moraleja), Plaza de la Fuente Complex -Building 3-28109, Alcobendas - Madrid - Espagne. Aux fins de la distribution en Espagne, la Société a été enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores sous le numéro 107. Ces documents sont également disponibles sur www.eifs.lu/abrdn, y compris : les statuts ; les informations sur la manière dont les ordres (souscription et rachat) peuvent être effectués et comment le produit du rachat et du remboursement est payé ; les informations et accès aux procédures et arrangements relatifs aux droits des investisseurs et au traitement des plaintes.
Au Royaume-Uni, société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.
Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.
*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.
« FTSE International Limited (« FTSE ») © FTSE 2019. « FTSE® » est une marque déposée du London Stock Exchange Group, utilisée sous licence par FTSE International Limited. Tous les droits relatifs aux indices FTSE et/ou aux notations FTSE sont la propriété de FTSE et/ou de ses concédants de licence. FTSE et ses concédants ne sauraient être tenus responsables des erreurs ou omissions relatives aux indices FTSE et/ou aux notations FTSE ou aux données sous-jacentes. La diffusion des données appartenant à FTSE n'est pas autorisée sans son consentement écrit exprès.
Royaume-Uni (RU) : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.
Suisse : Publié par abrdn Investments Switzerland AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.